

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Demande de transit de déchets amiantés sur notre site ICPE soumis à APA, par le rajout sur la liste actuelle des codes nomenclatures CED des codes suivants : 17 06 01\* & 17 06 05\*

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

CHIMIREC DELVERT

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

MULLER Nadine

RCS / SIRET

4 0 0 2 5 8 8 9 3 0 0 0 4 1

Forme juridique SAS

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégorie 1 - ICPE Sous-catégorie a) - Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation	Rubrique 2718-1 : Installation de tri, transit, regroupement de déchets dangereux. La quantité présente dans l'installation étant supérieure ou égale à 1 T Rubrique 3550 : Stockage temporaire de déchets dangereux.  Quantité actuellement autorisée sous les rubriques 2718-1 et 3550 : 784,4 T Quantité de déchets amiantés sollicitée sur le site à l'instant t : + 5 T Capacité future au titre des rubriques 2718-1 et 3550 : 789,4 T

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste au stockage en transit de déchets amiantés sur le site CHIMIREC DELVERT de Saint-Fort-sur-Gironde, actuellement autorisé pour les activités de tri, transit, regroupement de déchets issus des activités économiques. Les matériaux amiantés sont actuellement dirigés vers le site CHIMIREC DELVERT de Jaunay-Marigny. Néanmoins, par souci de réduction des distances géographiques entre celui-ci et nos clients, nous souhaitons optimiser la gestion de ces déchets en les faisant transiter par le site de Saint-Fort-sur-Gironde qui ne réalisait aucun transit de déchets amiantés jusqu'à présent.

Les déchets sollicités sont associés aux codes de la nomenclature déchet suivants :

- 17 06 01\* matériaux d'isolation concernant de l'amiante
- 17 06 05\* matériaux de construction contenant de l'amiante

La quantité maximale stockée à tout instant sera de 5 tonnes.

Aucun travaux de démolition n'est à prévoir sur le site. Le stockage prendrait place au sein du bâtiment existant pour le transit de déchets conditionnés.

## **4.2 Objectifs du projet**

Jusqu'à récemment, nous proposons à nos clients disposant de déchets amiantés une gestion de leurs déchets en les collectant et en les dirigeant vers le site de CHIMIREC DELVERT situé à Jaunay-Marigny dans le département 86. Aucun transit de déchets amiantés n'est réalisé sur le site CHIMIREC DELVERT de Saint-Fort-sur-Gironde.

Depuis, nous avons gagné plusieurs appels d'offres comprenant la collecte d'amiante en plus d'autres déchets notamment pour les communautés de communes des Hautes Saintonge et de Royan.

Au regard de la distance géographique séparant ces sites de notre établissement basé dans le 86, il nous semble aujourd'hui nécessaire, d'un point de vue économique et environnemental, d'optimiser les collectes en gérant ces déchets en transit au sein de notre installation de Saint-Fort-sur-Gironde.

Cette solution nous permettrait de continuer à apporter une solution globale aux producteurs locaux de cette typologie de déchet tout en optimisant les déplacements de nos poids-lourds.

## **4.3 Décrivez sommairement le projet**

### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Ces déchets seront stockés temporairement au sein de notre bâtiment de transit des déchets dangereux. Aucun nouvel aménagement ou extension du site n'est à prévoir.

### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Les déchets amiantés, objet de la présente demande, seront uniquement en transit sur le site. Ces déchets seront collectés en contenants fermés et scellés. Ces conditionnements seront conservés sur le site et ne feront l'objet d'aucune opération de déconditionnement ou de traitement sur le site de Saint-Fort-sur-Gironde. Aucune manipulation concernant ces lots de déchets ne sera ainsi réalisée sur le site.

A noter que les contenants non fermés hermétiquement, ou non conformes à la réglementation ADR en vigueur les concernant, ne seront pas collectés et donc non stockés temporairement sur le site.

Ces déchets amiantés seront stockés temporairement et pour une durée maximale de 90 jours au sein de notre bâtiment de transit des déchets dangereux.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le présent projet est également visé par une procédure de porter à connaissance des modifications des conditions d'exploiter au titre de l'article R.181-46 du Code de l'Environnement et au titre de l'article 1.6.1 de l'arrêté d'autorisation d'exploiter du 24 avril 2017 régissant les modalités d'exploitation de l'établissement CHIMIREC DELVERT.

Le dossier de porter à connaissance sera déposé en préfecture de Charente-Maritime.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Stockage de déchets amiantés - Capacité maximale à l'instant t sur le site :	5 tonnes

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

CHIMIREC DELVERT  
ZA Mon Devis  
17240 Saint-Fort-sur-Gironde

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 ° 42 ' 27 " 691 Lat. 45 ° 27 ' 43 " 942

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

L'établissement a fait l'objet d'une étude d'impact dans le cadre de l'obtention de son arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter en 2015.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	On recense les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique suivantes à proximité du site : - Les Etiers Port Maubert à 1,2 km au sud ; - Estuaire, Marais et Coteaux de la Gironde - Charente Maritime à 1,2 km à l'ouest - Forêt de la Lande à 2 km à l'est ; - Banc de Saint-Seurin-les-Conches à 5,6 km au sud-ouest.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	On recense la zone humide suivante sur la commune de Saint-Fort-sur-Gironde - Marais de la rive droite à 5,4 km au sud-ouest.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les zones NATURA 2000 les plus proches sur le cheminement des eaux (sur le bassin versant) se situent à plus de 1,2 km : - Estuaire de la Gironde - Marais de la Rive Nord ; - Marais et falaises des coteaux de la Gironde.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Deux sites classés sont situés dans des communes adjacentes de Saint-Fort-sur-Gironde : - Mortagne-sur-Gironde, localisé à 5 km au nord-ouest ; - Parc de Beaulon et des Fontaines Bleues, à environ 3 km au sud.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consiste au transit de déchets amiantés sur le site, sans aucune opération de regroupement ou de déconditionnement. Aucun prélèvement d'eau ne sera engendré.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prend place au sein d'un bâtiment déjà aménagé et exploité pour la même activité de transit de déchets.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prend place au sein d'un bâtiment déjà aménagé et exploité pour la même activité de transit de déchets. Il n'est lié à aucun nouvel aménagement sur le site.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prend place au sein d'un bâtiment déjà aménagé et exploité pour la même activité de transit de déchets. Il n'est lié à aucun nouvel aménagement sur le site.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prend place au sein d'un bâtiment déjà aménagé et exploité pour la même activité de transit de déchets. Il n'est lié à aucun nouvel aménagement sur le site.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consiste au transit de déchets amiantés sur le site, sans aucune opération de regroupement ou de déconditionnement. Aucun impact sur l'environnement n'est à prévoir du fait de cette opération supplémentaire sur le site.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consiste au transit de déchets amiantés sur le site, sans aucune opération de regroupement ou de déconditionnement. Aucun impact sur l'environnement n'est à prévoir du fait de cette opération supplémentaire sur le site.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prend place au sein d'un bâtiment déjà aménagé et exploité pour la même activité de transit de déchets. Il n'est lié à aucun nouvel aménagement sur le site.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consiste au transit de déchets amiantés sur le site, sans aucune opération de regroupement ou de déconditionnement.  A noter que les déchets qui ne seront pas correctement conditionnés ou dont le conditionnement ne serait pas conforme à leur transport au titre de la réglementation ADR, ne seront pas pris en charge chez le client.  L'ensemble des déchets susceptibles d'être en transit sur le site sera donc correctement conditionné. Aucune émission n'est à prévoir et aucun impact n'est à envisager sur la santé des tiers.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La réception et l'expédition des déchets amiantés depuis de nouveaux sites clients entraîne une augmentation des distances géographiques parcourues par nos poids-lourds.  Le transit par le site CHIMIREC DELVERT de Saint-Fort-sur-Gironde permettra de réduire ses distances parcourus.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La réception et l'expédition des déchets seront réalisées dans un bâtiment sous couvert, permettant de réduire les émissions sonores associées.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les déchets amiantés seront conditionnés de telle sorte à limiter toute émission ou rejet dans l'air.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le stockage temporaire de déchets amiantés n'engendrera pas de rejets liquides.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le transit de déchets amiantés ne sera pas à l'origine d'effluents supplémentaires par rapport à la situation existante.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les déchets amiantés ne seront pas manipulés, déconditionnés ou regroupés sur le site. Leur transit n'induit donc pas de production de déchets non dangereux, inertes ou dangereux.</p>



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le stockage prendra place au sein d'un bâtiment couvert, fermé, déjà aménagé et exploité sur le site.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le stockage prendra place au sein d'un bâtiment couvert, fermé, déjà aménagé et exploité sur le site.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Le projet de transit de déchets amiantés sur le site ne sera pas à l'origine d'impacts supplémentaires de l'établissement sur l'environnement :

- Aucune consommation d'eau supplémentaire ne sera nécessaire ;
- Le transit de ces déchets ne sera pas à l'origine d'un impact sur la qualité de l'air puisqu'ils ne seront pas manipulés sur le site ;
- Ce transit n'induit pas d'émissions sonores supplémentaires, les stockages étant prévus à l'intérieur du bâtiment d'exploitation ;
- Aucun impact sur le sol ou le sous-sol n'est à prévoir car les déchets sont entreposés sous couvert, dans un bâtiment fermé, et sur une dalle étanche ;
- Le stockage ne sera pas visible depuis l'extérieur du bâtiment, et à fortiori, depuis l'extérieur du site par les tiers ;
- Le transit de déchets amiantés ne sera pas à l'origine d'un impact sur la santé des riverains au vu de l'absence de manipulation de ces déchets sur le site.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet n'engendrera pas d'inconvénients supplémentaires sur la commodité du voisinage, la santé, la sécurité, la salubrité publique, l'agriculture, la protection de la nature, de l'environnement et des paysages, l'utilisation de l'énergie, et la conservation des sites et monuments et des éléments du patrimoine archéologique (intérêts visés à l'article L. 181-3 du code de l'environnement) par rapport à la situation actuelle autorisée par arrêté préfectoral daté du 24 avril 2017.

Ainsi, il n'est pas nécessaire selon nous de procéder à une évaluation environnementale.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

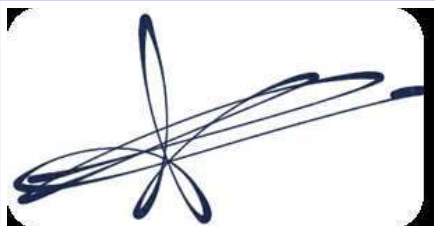
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Saint-Fort-sur-Gironde

le, 10/02/2023

Signature





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de  
l'environnement

## Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

### Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER  
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE  
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

#### Personne physique

Adresse

Numéro

Extension

Nom de la voie

Code Postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

@

#### Personne morale

Adresse du siège social

Numéro

Extensio  
n

Nom de la voie

Zone Industrielle Mon Devis

Code postal

1 7 2 4 0

Localité

Saint-Fort-sur-Gironde

Pays

France

Tél

0549527201

Fax

0549524722

Courriel

chimirec-delvert@chimirec.fr

#### Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom

MULLER

Prénom

Nadine

Qualité

Directrice

Tél

0549527201

Fax

0549524722

Courriel

chimirec-delvert@chimirec.fr

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

